



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 4235

Texte de la question

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ - HOMMAGE AU PÈRE JOSEPH WRESINSKI

M. le président. La parole est à M. Jean-Noël Carpentier, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Jean-Noël Carpentier. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Dans quelques jours, le 17 octobre, nous allons célébrer le trentième anniversaire de la journée mondiale du refus de la misère. Cette journée, adoptée en 1992 par l'ONU, a pour objectif d'affirmer que notre monde ne peut pas être satisfaisant tant que des hommes, des femmes, des enfants, des millions de familles à travers la planète vivront dans la pauvreté.

Cet appel à la solidarité et à l'action, nous le devons au fondateur d'ATD Quart Monde. Nous le devons à un homme issu du monde des pauvres. Un homme qui a vécu dans sa chair la violence et l'injustice de la pauvreté. Un homme exceptionnel de force, exceptionnel de conviction. Cet homme est français. Cet homme, c'est le père Joseph Wresinski.

Madame la secrétaire d'État, Joseph Wresinski est décédé en 1988. Le 12 février prochain, nous fêterons le centenaire de sa naissance. Je me félicite que votre gouvernement ait inscrit cet événement au calendrier des commémorations nationales. C'est un geste de reconnaissance très important. Mais, au-delà de cet hommage, pouvez-vous nous dire comment la République peut se rassembler dans ce combat contre l'exclusion et la pauvreté ? Car, malheureusement, ce combat doit continuer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, sur de nombreux bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants ainsi que sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain et du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion.

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion. Monsieur le député, je vous remercie pour votre question qui me permet de confirmer que, oui, le centenaire de la naissance de Joseph Wresinski est bien inscrit dans le calendrier des commémorations nationales, afin de saluer son action dans la lutte contre la pauvreté.

Je veux ajouter que Joseph Wresinski avait une vision de la pauvreté, une conception du combat contre la pauvreté qui étaient l'antithèse d'une vision compassionnelle. C'est aussi la vision que porte le Gouvernement et

que porte toujours l'association ATD Quart Monde au quotidien. C'est pour moi l'occasion de saluer son action et son engagement, car c'est l'engagement d'ATD Quart Monde qui a permis d'inscrire tout récemment dans la loi un vingt et unième critère de discrimination, celui de la précarité sociale.

La lutte contre la pauvreté, vous le savez, est une priorité de notre gouvernement. Je ne vous donnerai qu'un chiffre : le taux de pauvreté, qui n'avait cessé d'augmenter depuis le début des années 2000, s'élevait en 2012 à 14,3 % ; en 2014, dernier chiffre disponible, il était à 14,1 %. Nous avons donc stabilisé le taux de pauvreté. C'est insuffisant, je vous l'accorde, mais nous l'avons stabilisé. De surcroît, selon l'INSEE, les inégalités diminuent.

Je profite également de cette question pour saluer le travail de toutes les associations en matière d'action sociale et pour me réjouir de l'établissement d'un CICE – crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – propre aux associations, mesure que vient d'annoncer le Premier ministre et qui leur permettra d'amplifier leur action.

Je veux enfin préciser que la vision de la solidarité dans cette majorité et au Gouvernement n'est pas la même que celle qui est portée par la droite et l'extrême droite (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants*), puisque nous ne considérons pas que les pauvres et les personnes précaires sont responsables de leur situation. (*Les exclamations s'intensifient.*)

M. Hervé Gaymard. Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est honteux !

Mme Marie-Louise Fort. Scandaleux !

Mme Catherine Vautrin. Nul !

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

Mme Ségolène Neuville, secrétaire d'État. C'est vous qui voulez obliger les personnes au RSA à faire du bénévolat ! Heureusement, la justice a tranché... (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain. – Vives protestations sur les bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

M. le président. Merci, madame la secrétaire d'État.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Noël Carpentier](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4235

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 octobre 2016](#)